

Le ministre Regan a fait remarquer que cette nouvelle entente couvrait la même période que celle qui est actuellement en vigueur entre le Japon et les Etats-Unis.

En ce qui a trait aux véhicules commerciaux, le ministre Regan a déclaré que les autorités japonaises se sont vues expliquer en détails la situation du marché canadien et qu'il était "satisfait de constater que les expéditions japonaises vers le Canada pour la période à venir tiendront compte de la situation du marché des véhicules commerciaux au Canada".

Le ministre Regan a également fait remarquer que l'entente annoncée aujourd'hui tient compte de la recommandation du Groupe de travail sur l'automobile que l'entente japonaise se poursuive pour une période provisoire.

Le Ministre s'est dit heureux qu'on ait pu en venir à un accord bilatéral avec le Japon sur cette difficile question.